



**Association Wallonie Bruxelles de Basket-ball**  
**Procès verbal de l'assemblée générale du samedi 25 novembre 2006**  
**Centre Culturel Marcel Hicter à Wépion**

**Composition de l'assemblée générale**

**Sont présents pour le Conseil d'Administration :**

MM., Jean-Pierre Delchef, Alain Delsemme, Alain Kaison, José Lauwerys, Lucien Lopez, Guy Lorent, Jacques Monsieur, Michel Collard, Jacques Ringlet.

**Absent excusé :** Mr Michel Collard (En mission au Congrès de l'AISF)

**Pour les délégations provinciales des parlementaires :**

**Liège** (10 voix) - MM , Jean-Marie Bellefroid, Pol Bayard, Louis Brokamp, Richard Brouckmans, André Debatty, Willy Deward, Alain Geurten, Roland Starck et Gaston Verbeemen.

**Hainaut** (7 voix) - Mmes Dominique D'Haene et Carine Cramazou, MM., André Robert, Jean René Moyart, Fabrice Appels, Robert Appels et Pascal Vacavant.

**Bruxelles- Brabant-Wallon** (6 voix) - MM. Michel Loozen, Pierre Vancabeke, Robert Culot, Jean Pierre Mespouille, Claude Dujardin et Jean-Marie Vanopphem.

**Namur** (4 voix) : Mme Claire Porphyre MM. José Nivarlet, Gérard Trausch et Christian Servais.

**Luxembourg** (3 voix), - MM. , Jean Ducornez (2) et Paul Groos.

**Pour le Comité de Direction :**

MM. Freddy Geeroms (Directeur Financier), Yvan Slangen (Secrétaire général) et Raphaël Obsomer (Directeur technique).

**Membre du Personnel :** Mme Véronique Laurent.

- Le Président ouvre l'assemblée à 9h40.
- Il remercie les membres de l'AWBB qui font l'honneur à l'AWBB de venir assister à l'assemblée Générale :

Monsieur Jean Claude Vandeputte (Procureur régional)

Monsieur André Hancotte (Procureur régional adjoint)

Monsieur Alain Buchet (Conseil régional de Discipline)

Monsieur Guy Henquet (Président du Comité provincial de Namur)

Monsieur Fernand Quoibion (Membre du Comité Provincial de Namur)

Monsieur Philippe Courcelles (Membre du Comité provincial de discipline du Hainaut)

Monsieur Philippe Bougelet (Vérificateur aux comptes de l'AWBB)

### **Allocution d'introduction du Président**

*« Mesdames, messieurs,*

*Si je tiens à vous souhaiter à tous la bienvenue à cette assemblée générale, je tiens particulièrement à saluer la présence de 4 dames dans nos rangs.*

*Si l'assemblée générale de ce jour est la 4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'année 2006, elle est également la 1<sup>ère</sup> assemblée générale de la 5<sup>ème</sup> année de l'existence de l'AWBB.*

*Si j'avais dû la définir dans un éditorial de la newsletter, j'aurai pu l'intituler : des Chiffres et des Lettres. Beaucoup de chiffres, notre budget et quelques lettres, les modifications statutaires.*

*Avant d'entamer nos travaux, je tiens à remercier toutes les instances de l'AWBB qui ont préparé cette assemblée générale de la meilleure manière possible :*

- *les membres du CDA, responsables des différents départements qui ont fait preuve de réalisme dans l'approche budgétaire de leurs activités ;*
- *les membres des groupements de parlementaires qui ont minutieusement étudié l'approche du budget et qui ont permis la correction de quelques imprécisions ;*
- *les membres de la Commission législative qui ont coordonné les travaux des délégations parlementaires ;*
- *le département de gestion financière qui s'est réuni le 4 novembre à Namur afin d'apprécier le budget 2007 et poser toutes les questions utiles à la bonne compréhension du budget ;*
- *et enfin le Trésorier général et le Directeur financier pour le travail réalisé une nouvelle fois encore et avec lesquels, sans lésiner sur les heures de travail, il a été possible de finaliser le budget dans les délais impartis.*

*Je vous proposer d'entamer nos travaux et d'œuvrer une nouvelle fois pour le bien-être de notre fédération. »*

## **Hommage aux défunts**

En préambule à l'Assemblée générale, il est de coutume d'observer une minute de silence afin de rendre hommage aux membres défunts de l'AWBB :

Monsieur Dauby Benoît, ancien arbitre provincial, parlementaire et vice président du comité central de la FRBB ;  
 Madame Carpentier, épouse de Robert Carpentier, ancien parlementaire Liégeois ;  
 Madame Juliette Segers, fondatrice en 1948 du club US Anderlecht et ancienne présidente (Bruxelles-Brabant wallon) ;  
 Monsieur Raymond Vandeput, papa de Jean Claude Vandeput, procureur régional ;  
 Monsieur Girouille Nicolas, trésorier du club Chalet WSP et arbitre provincial de la province Bruxelles –Brabant wallon ;  
 Monsieur Pierre Remy, fils de André Remy, secrétaire du CPD Hainaut ;  
 Monsieur Félix Decoster, arbitre et commissaire FRBB ;  
 Madame Dhaene, veuve de monsieur Dhaene fondateur et ancien président du RUAAE (Bruxelles-Brabant wallon) ;  
 Madame Tenret Ghislaine, secrétaire du club RISC messieurs (Bruxelles-Brabant wallon) ;  
 Monsieur Van Isterdael Philippe, joueur à l'UAAE (Bruxelles-Brabant wallon) ;  
 Monsieur Vanesse Guy, membre du RAC Gilly ;  
 Madame Weber, sœur de monsieur Jean-Marie Weber, parlementaire liégeois ;  
 Monsieur Marcel Carpentier, ancien arbitre provincial et membre fondateur de l'Amicale Liers ;  
 Monsieur Douha Jean, président d'honneur du Royal Acsa Mosa ;  
 Monsieur Davin, papa de Francis Davin, secrétaire du BC Belgrade ;  
 Monsieur Youri Boone, joueur cadets du BC Wezembeek-Oppem (Bruxelles-Brabant wallon) ;  
 Monsieur Evers Lucien, membre fondateur et ancien président du RBC Verviers Pepinster (0046).

### **1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires**

29 membres sont présents

Dans la délégation de La Province de Luxembourg : Mr. Ducornez a la procuration de Monsieur Joseph Didier)

La majorité simple est de 16 voix sur 30

La majorité des deux tiers est de 20 voix sur 30.

### **2. Budget de l'année civile 2007 :**

Le Président rappelle à l'Assemblée générale que le budget de l'AWBB a été approuvé par le conseil d'administration lors de la séance du 16 octobre 2006.

Il a ensuite été présenté au département de gestion financière le 04 novembre 2006.

Le Trésorier Général présente le budget pour approbation à l'Assemblée Générale.

Il rappelle également que lors de la réunion du 4 novembre du département de gestion financière, il a été répondu à toutes les questions posées.

Le Président rappelle que les recettes ont diminué conformément à certaines décisions de l'assemblée générale (diminution des cotisations pour les joueurs étrangers, possibilité de barrer des joueurs de listes). Le budget ainsi présenté est un budget réaliste.

Le déficit est de 1,67 %. Les moyens de le résorber se trouvent dans le document annexé à la présentation (expectatives des effets du décret 2007 ainsi le résultat 2006 qui devrait être positif).

**Interventions :**

- **L Brokamp (Liège)** : si toutes les réponses ont été fournies des questions posées, Il se demande néanmoins pourquoi l'on ne fait pas paraître dans le budget les montants du fonds des jeunes. Il demande aussi si le stage du carnaval est maintenu ou non.
- **JP Delchef (Président)** : Depuis la création de l'AWBB, il n'a jamais été tenu compte des recettes et de dépenses du Fonds des jeunes. Pour le simple motif que le montant des licences collectives payées par les clubs transite par l'AWBB et sont reversés aux clubs formateurs. L'AWBB joue le rôle de « boîte aux lettres ».
- La solution qui a été préconisée depuis la création de l'AWBB est celle de ne reprendre que le delta positif (la différence entre le montant perçu et le montant distribué) qui sert à financer les programmes de nos équipes nationales et régionales de jeunes.
- **J Lauwerys (Trésorier Général)**, précise que le fait de l'incorporer dans la balance des dépenses et recettes pourrait entraîner l'obligation de l'assujettir à la TVA. Il ne s'agit que d'une opération boîtes aux lettres.
- **D. D'haene (Hainaut)** rappelle qu'il reste toujours une question en suspens et en attente de réponse en matière des montants d'indemnités de formation relatives aux joueurs issus d'un club qui a été mis en liquidation.
- **JP Delchef (Président)** : pour cette question particulière, il y aura une réponse dans les prochains jours mais d'une manière générale dans l'hypothèse où un club disparaît, il ne doit pas avoir de paiement d'indemnités de formation.
- **JP Delchef (Président)** : Pour la seconde question de Monsieur Brokamp, il informe l'assemblée que Monsieur G. Lorent a bien précisé que les deux stages auront bien lieu et qu'il s'agit tout simplement d'une coquille dans la présentation. Les stages auront lieu et les budgets sont confirmés.
- **JM Bellefroid (Liège)** : est d'avis que le budget doit reprendre toutes les entrées et les dépenses. Il lui semble que si l'on parvient à prouver à la TVA qu'il s'agit d'une opération « boîte aux lettres », l'administration en acceptera l'argumentaire.

- **JP Delchef (Président)** : répond à l'heure actuelle nous mettons comme recette, le montant perçu du fonds des jeunes pour le financement des équipes de jeunes, soit le delta positif. Il ne s'agit pas de recettes et de dépenses de fonctionnement pour l'AWBB.
- **G Trausch (Namur)** : rejoint le Président pour les arguments mais également JM Bellefroid au niveau comptable.
- **Le Président** propose puisqu'il s'agit d'une question qui n'altère nullement la structure du budget et d'y réfléchir pour la présentation du prochain bilan.
- L'Assemblée générale adhère à cette proposition.
- **G. Trausch (Namur)** : pose une question complémentaire relative aux honoraires de 15.000 € dans le poste 1032 (extra net) Ils souhaiterait connaître les projets existants.
- **JP Delchef (Président)** : les projets existants sont : l'affiliation électronique, la gestion des licences techniques, la compétition via l'extra net, les montants des honoraires vont permettre de finaliser le perfectionnement de l'outil informatique.
- Le projet « envoi électronique » des factures sera envisagé une fois les précédents modules optimisés.
- **JM Bellefroid (Liège)**: aborde le sujet relatif aux BNT Hommes et dames :

Il rappelle que précédemment les budgets avaient été présentés en budgets extraordinaires. Il souhaite une réflexion en deux temps (1. BNT Hommes et 2 BNT Dames).

- 1. BNT Hommes : Il se pose la question relative à l'intervention de l'AWBB seule qui est largement inférieure à celle de la VBL et du Bloso. Il ne voit pas l'implication de l'AWBB dans le BNT hommes à quelque niveau que ce soit.
- Il a constaté que la convention avec Optimas a été prolongée jusque fin 2007.
- Etant donné les résultats du BNT Hommes ainsi que les grands projets, se pose la question de savoir pourquoi encore donner des moyens financiers au BNT Hommes. Il estime que c'est de l'argent perdu pour l'instant.
- **JP Delchef (Président)**, lorsque l'on parle d'équipe nationale, l'on se doit de parler juridiquement de la fédération nationale. Il est logique

de pouvoir considérer que les BNT soient financés par la fédération nationale.

Nul n'ignore que la FRBB n'a ni clubs, ni membres, ni moyens financiers propres. Par conséquent, il appartient à la VBL et à l'AWBB de financer les activités des équipes nationales.

En outre, à la FRBB, il a été décidé de travailler via des conventions. Pour le BNT messieurs, il a été décidé de confier la gestion de l'équipe nationale à un tiers. En ce qui concerne le financement, il est assuré conjointement par l'AWBB et la VBL indépendamment de la composition de l'équipe et du staff.

Cette manière de faire est valable pour toutes les équipes nationales, jeunes, dames et messieurs.

- En outre, il convient de rappeler que les modalités de subsidiation sont différentes dans les différentes communautés.
  - Le Ministre Eerdekens a décidé de mettre l'accent sur le sport de haut niveau. Quand il s'agit de sport de haut niveau pour le Basket, il s'agit de financer le fonctionnement et la préparation de nos équipes nationales.
  - C'est également la base de cette politique que nous assurons par le niveau du centre de formation.
  - Ainsi si l'on poursuit la réflexion jusqu'au sommet de la pyramide, il est plus que logique nous participions au financement des équipes nationales seniors.
  - Enfin, les membres de l'AWBB sont présents à tous les niveaux (joueurs, staff sportif et encadrement).
  - S'entame une discussion passionnée où plusieurs membres prennent la parole et reçoivent des réponses axées sur les constats suivants :
    - il faut œuvrer pour maintenir une équipe nationale en vigueur.
    - Par rapport au partenaire principal il est important de maintenir également cet investissement.
- **JM Bellefroid (Liège)** émet l'idée que l'AWBB puisse être plus impliquée encore et contribue plus largement encore pour le BNT Hommes.
  - **André Robert (Hainaut)** rejoint l'idée de Liège qui appuie surtout l'investissement pour les jeunes qui n'arriveront malheureusement plus au

sommet. Il souhaiterait qu'un budget complémentaire pour les jeunes puisse être trouvé afin de pérenniser leur éclosion au niveau senior.

- **R. Brouckmans (Liège)** souhaiterait que l'on regarde ce que les équipes de division I nationale alignent comme jeunes belges.
- **JP Delchef (Président)** rappelle la convention avec la BLB qui leur laisse une autonomie totale par rapport à l'organisation de la compétition.
- **R Starck (Liège)** n'est pas convaincu que les joueurs qui évoluent en équipe nationale évoluent avec une âme et un esprit volontaire.
- **W. Deward (Liège)** se demande également pourquoi l'on s'échine tant à vouloir résolument rester dans une division où l'on n'a pas vraiment sa place. Ainsi, puisque nous investissons, ne serait-il pas préférable d'avoir des ambitions moindres dans le futur et qui permettrait à nos jeunes de s'exprimer à un haut niveau.
- Pourquoi aller (du moins suivant le projet) avec le BNT Hommes en stage aux Etats-Unis.
- **JP Delchef (Président)** insiste sur le fait qu'il faut réfléchir à la situation. Mais à quoi sert-il d'aller jouer dans des divisions inférieures et quel serait encore l'attrait pour les partenaires à sponsoriser une équipe nationale évoluant dans une division inférieure ?
- De plus, il faut rappeler la géographie du basket européen, l'éclatement de l'ex- Yougoslavie et de l'ex-URSS qui a entraîné une la multiplication des pays ce qui rend plus difficile à nous maintenir en Division I.
- **R. Obsomer (Directeur technique)** dit que la compétition européenne est de plus en plus forte. Le niveau européen augmente. Sur la liste des sélectionnables, nous sommes majoritaires par rapport aux néerlandophones.
- **D D'haene (Hainaut)** constate qu'au nombre de spectateurs, de toute façon personne ne vient parce que l'on perd tout le temps. Le public suivra si les résultats suivent.
- **Y. Slangen (Secrétaire général)** pense qu'il serait peut être judicieux comme cela avait été le cas à Liège de lancer des invitations et donner l'accès gratuit au public plutôt que de s'échiner à faire payer 150 personnes.
- **JM Bellefroid (Liège)** 2. En ce qui concerne le BNT Dames, il s'étonne que l'on donne lamentablement 45.000 € alors que du côté VBL et du BLOSO, l'on donne beaucoup plus.

- Il souhaiterait que l'on s'implique beaucoup plus et que l'on puisse avoir une participation plus équilibrée.
- Les dames se sont qualifiées pour les Championnats d'Europe, cependant l'AWBB n'était pas présente en masse lors des deux rencontres à Courtrai. Les membres AWBB du Staff se sentaient essouffés.
- Au point de vue financier, les « Belgian Cats » JM **Bellefroid (Liège)** constate une main mise néerlandophone sur le BNT même si tout tourne autour de Ann Wauters.
- Il se demande pourquoi l'AWBB n'intervient qu'à raison de 45.000 €.
- Même avec le nouveau décret, il pose la question de savoir comment même si la communauté française a un budget déficitaire l'on pourrait établir une certaine équité ?
- **JP Delchef (Président)** propose une autre occasion pour en débattre dans le proche avenir mais souhaiterait néanmoins répondre succinctement :
  - Nous sommes tenus par des conventions relatives à la gestion du BNT Dames (VBL et AWBB) ;
  - Le dispositif actuel est boosté par le Bloso qui agit par coup de cœur (Bloso et COIB) ;
  - Reprocher que 45.000 € n'est pas suffisant, ne signifie pas que l'on s'en désintéresse.
  - Dans le cadre de la convention BNT dames, la gestion est confiée paritairement à la VBL et à l'AWBB ;
  - Ch Grandry est le représentant de l'AWBB a été soutenu et sa demande de démission n'a pas été suivie. La confiance de l'AWBB lui a été reconfirmée ;
  - Ch Grandry peut venir au Conseil d'Administration mais pour cela il doit en formuler la demande et il sera invité après l'élaboration d'un agenda des points à discuter.
  - La dénomination « Cats » est effectivement un point qui pose problème. Ce point sera mis à l'ordre du jour de l'évaluation.
  - Si l'assemblée considère que le montant de 45 000 € est insuffisant, la question se pose de savoir comment et où va-t-on trouver le moyens financiers complémentaires sans oublier que notre contribution est nette.
- **JM Bellefroid (liège)** souhaite attirer l'attention de l'assemblée générale sur ces constatations pour ne pas laisser les BNT aux mains de l'autre communauté.

- **C Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : revenant à la discussion sur le budget 2007, souhaite pour l'avenir que l'on présente également le bilan de l'année précédente. Mais ce n'est pas réalisable vu la période. Dès lors il souhaite voir confronter le bilan 2006 et le budget 2006.
- **W Deward (Liège)** s'inquiète également vu la présentation du budget et le retard dans l'entrée en vigueur du nouveau du nouveau décret.
- **JP Delchef (Président)** rappelle que les solutions sont multiples et non uniquement liées au décret.
- **Louis Brokamp (Liège)** souhaite à l'avenir l'on se réfère au réalisé jusqu'au moment de la présentation du budget.
- **JM Bellefroid (Liège)** pense que lors de la présentation d'un budget, si chaque membre donnait les justifications de ses prévisions budgétaires, beaucoup de temps serait gagné afin d'éviter la perte de temps de questions diverses et réponses à fournir.

Constatant qu'il n'y a plus d'interventions, le président demande le vote du budget 2007

#### Budget 2007

<b>Vote</b>	<b>Pour</b>	<b>30</b>
	<b>Contre</b>	<b>0</b>
	<b>Abstention</b>	<b>0</b>

### 3. Approbation des Conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration :

#### 3.1. Nominations des membres des organes judiciaires

3.1.1. Nomination de Mr MICHEL Jean CPD Liège 5/12/47 BC Allieur

3.1.2. Nomination de Mr THOMSIN Guy CPD Liège 22/12/47 BC Cointe

3.1.3. Monsieur MARMIGNON Christian CPD Namur 25/05/54 Bonnine  
(CDA du 13 Novembre 2006)

<b>Vote global</b>	<b>Pour</b>	<b>30</b>
	<b>Contre</b>	<b>0</b>
	<b>Abstention</b>	<b>0</b>

#### **4. Admission, démission, inactivité et radiation des clubs et membres**

##### 4.1. Admission

- 2648 SWIFT BBBC
- 202320 Mini BBC Tournai Mini BIS

<b>Vote global</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>
	<b>Abstention 0</b>

##### 4.2. Démission

2633 Ay-Yldiz Herstal BC

<b>Vote global</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>
	<b>Abstention 0</b>

##### 4.3. Inactivité

2397 BB Wemmel  
2205 Rhode 2001

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>
	<b>Abstention 0</b>

##### 4.4. proposition de la radiation d'un membre à la date de l'assemblée générale :

Mr. Babinyanga Boboto Moi Boloki Albert Philippe Coco.

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>
	<b>Abstention 0</b>

#### **5. Mise à jour des statuts de l'ASBL et du R.O.I. par urgence**

- Le Président informe l'Assemblée de la raison des présentes modifications qui doivent être apportées afin de se conformer aux

dispositions du règlement de dopage édicté à la fois par l'AMA, la Communauté française et le COIB.

- Il faut donc sortir le règlement antidopage du règlement d'ordre intérieur.
- Un règlement permet au conseil d'administration de pouvoir adapter les années futures adapter ce règlement aux règles qui nous dépassent et qui s'imposent.

#### 5.1. Modification de la partie juridique : retrait du règlement antidopage

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>

#### 5.2. Approbation du règlement médical

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>

#### 5.3. Approbation du règlement antidopage

les précisions suivantes qui ont été souhaitées sont intégrées dans le texte soumis à approbation

- Point 4 : AUT pour les joueurs des divisions régionales et provinciales, celles-ci pourront être justifiées a posteriori.
- Point 13.1. délai pour soumettre une AUT : 21 jours = OK
- Point 22 communication de l'autorisation par lettre recommandée = OK.
- Point 37 communication de l'annulation de l'autorisation par lettre recommandée = OK
- **G. Trausch (Namur)** souhaite s'assurer que de telles modifications ne poseront aucun problème au niveau de la Communauté française.
- **JM Bellefroid (Liège)** s'informe par rapport aux contrôles opérés qui seront moindre au niveau inférieur.

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>

#### .4. Approbation de la procédure relative à la révision du règlement médical

- Transfert de compétence vers le Conseil d'Administration
- Communication à la prochaine Assemblée générale

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>

#### 5.5. Date d'entrée en vigueur

- 01/07/2007
- Le report à l'entrée en vigueur au 01 juillet 2007 se justifie par le fait que l'avis de la Communauté Française n'est pas encore connu.
- Cela permettra également une meilleure information pour les clubs et leurs joueurs.

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre 0</b>

- **P Bayard (Liège)** pose la question de savoir qui doit informer tous les joueurs.
- **JP Delchef (Président)** : l'information fera l'objet d'un courriel transmis aux clubs tout en insérant l'information dans une newsletter et sur le site internet. Les clubs sont tenus de répercuter l'information auprès de leurs joueurs.
- Il sera proposé lors de chaque assemblée provinciale de permettre une réponse aux questions qui pourraient être posées par les représentants des clubs.

#### 6. Adaptation de la Convention AWBB VBL :

- Modalités d'affiliation d'un membre AWBB à la VBL et inversement.
- Finalisation de cette procédure en prévoyant un recours en cas de refus d'opposition du club.
- Le Président informe l'assemblée générale des motivations relatives à cette nouvelle disposition qui permet au Conseil d'administration de travailler en la matière.
- Précision apportée au point 3.5.1. = OK
- Précision apportée au point 3.5.2. = Ok

- **R Brouckmans (Liège)** pose une question par rapport au point 4.6.
- **JP Delchef (Président)** répond que l'AWBB a une procédure conjointe avec l'ADEPS pour homologuer les diplômes de la VBL alors que celle-ci n'en n'a pas et que de ce fait, elle se limite à reconnaître nos diplômes

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre0</b>
	<b>Abstention</b>

## **7. Règlement des play off régionaux**

- **J. Monsieur (Conseil d'Administration)** rappelle que suivant les dernières décisions prises précédemment, il est prévu que lorsqu'il n'y a pas de changement dans le règlement, il est prévu de proposer simplement les dates des play-off au vote de l'Assemblée générale.

Approbation du calendrier.

<b>Vote</b>	<b>Pour 30</b>
	<b>Contre0</b>
	<b>Abstention 0</b>

## **8. Divers**

**8.1.C Dujardin (bruxelles Brabant Wallon)** souhaite attirer l'attention à la manière d'informer tous les joueurs sur la problématique du dopage.

- Il propose que tous les joueurs signent le document « certificat médical ».

**JP Delchef (Président)** répond que ce point avait déjà fait l'objet d'une réflexion. Cette réflexion sera poursuivie lors de l'examen des modifications statutaires de mars 2007.

**8.2. D D'haene (Hainaut)** émet l'avis que l'on ne peut répertorier tous les clubs qui ont informé tous leurs membres par rapport à la loi sur les bénévoles.

**8.3. JM Bellefroid (Liège)** : il émet des doutes par rapport à la loi antidopage. Il rappelle la saga relative à la mise en conformité du certificat médical qui a duré jusqu'au 31 octobre.

**8.4. W Deward (Liège)** : certificat médical : partage la décision sportive appliquée par rapport au problème ponctuel souhaite que l'on soit attentif pour la prochaine assemblée générale à ce que l'on multiplie les canaux d'informations.

**8.5. JR Moyaert (Hainaut)** : application du PF 8 : souhaite épargner les jeunes par rapport à l'application de la sanction.

**JP Delchef (Président)** répond que ce point, peut à la demande d'une province faire l'objet d'une modification statutaire lors de la prochaine assemblée générale. Mais, il rappelle que l'objectif était d'éviter aux autres clubs de l'AWBB de supporter les manquements d'autres clubs en fin de saison comme par le passé et souligne que 99% des clubs sont chaque mois en ordre de paiement.

**8.6.L Brokamp (Liège)** : toutes les rencontres de jeunes doivent être jouées même à défaut d'arbitre. Lorsque l'on prend un parent non affilié à l'AWBB, il pose la question de savoir s'il est assuré ou non ?

**JP Delchef (Président)** vu que le membre n'est pas affilié, il ne sera pas assuré.

**8.7. JM.Bellefroid (Liège)** souhaite intervenir sur deux points complémentaires :

- Dans le rapport du Conseil d'Administration du 18 septembre il est fait allusion à l'organisation de l'All star game féminin 2007. Il s'en était réjoui.
- Dans le rapport du Conseil d'administration du 16 10 2006 (révision de la décision du CDA de l'all star game 2007).
- Il se dit perplexe que le simple vol du PC du Secrétaire général puisse faire l'objet d'une révision de la décision.

**Le Secrétaire général** répond en séance à l'assemblée générale que la décision révisée du Conseil d'Administration est bien la suite du vol de son PC et de ses données. Qu'il avait également pour mission prioritaire, la gestion au quotidien de l'AWBB et donc que par conséquent la conjugaison des différents événements ont fait qu'il était préférable de renoncer au dépôt de la candidature à l'organisation de cette organisation.

- Deux : qu'en est il au niveau du basket loisir.

**JP Delchef (Président)** L'idée n'est pas perdue de vue et fera l'objet de prochaines réflexions.

**8.8. G Trausch (Namur)** parle de l'actualisation des compétitions corporatives. JP Delchef annonce que les conventions et textes seront présentés à la prochaine assemblée générale.

Constatant qu'il n'y a plus d'interventions, le Président remercie les membres effectifs de l'assemblée générale pour leur participation constructive aux travaux de l'assemblée et la clôture à 11H45.

Pour le conseil d'administration,

Jean-Pierre Delchef

Yvan Slangen

Président

Secrétaire - général